

Chroniques	
	Associés

Regroupement d'associations de personnes touchées par une maladie chronique



Paris, 23/03/2011

Hausse du forfait hospitalier : Un pas de plus vers la marchandisation de la santé !

Un décret publié le 23 février au Journal Officiel relève de 91 à 120€ le seuil d'application du forfait hospitalier de 18€ sur les actes lourds effectués en ville ou à l'hôpital. Les actes tarifés moins de 120€ ne seront remboursés qu'à hauteur de 70% pour les soins de ville et à 80% pour ceux effectués dans les hôpitaux.

Pour les actes dépassant 120€, le ticket modérateur de 20% laissé à la charge de l'assuré est en effet remplacé par une participation forfaitaire de 18€. Pour un acte à 120€, le coût pour l'assuré s'élèvera à 24€. Si le gouvernement s'empresse de dire que les coûts additionnels pourront être pris en charge par les complémentaires santé, celles-ci font immédiatement savoir que les coûts seront répercutés sur les cotisants, c'est-à-dire les personnes malades.

Cette mesure se traduit encore une fois par l'augmentation du reste-à-charge des personnes malades. Elle reflète une politique constante, au cours de cette dernière législature, de désengagement de l'Etat dans la prise en charge des coûts de santé des personnes.

Au-delà de cette mesure spécifique, de franchise en franchise, nous observons une forme de privatisation rampante de la sécurité sociale et une évolution vers un marché des soins offert sans régulation aux appétits des assureurs.

Les principes de solidarité à l'origine de la sécurité sociale, faisant consensus depuis 1946 des communistes aux gaullistes, sont abandonnés au même titre que les personnes malades ! Simplement, la santé, qui est déjà la source de nombreuses inégalités, n'est pas un bien de consommation courante à soumettre aux règles d'un marché, encore moins quand ce marché est solvabilisé par la solidarité nationale.

La santé, face à laquelle nous ne sommes pas égaux, exige une solidarité. En toute logique, cet effort ne doit pas peser uniquement sur les personnes les plus fragilisées. Les marges sur les prix des médicaments devraient notamment permettre aux laboratoires pharmaceutiques de participer plus activement à cette nécessaire solidarité, au fondement même de notre système de sécurité sociale.

En augmentant sans cesse le reste-à-charge des personnes malades, on s'attaque à une population de plus en plus précaire tout en justifiant le recours de plus en plus accru aux assurances privées.

Contact presse :

Antoine Henry (AIDES) : ahenry@aides.org ☎ 06 10 41 23 86
 Clémence Tourneur (AFSEP) : clemence.tourneur@afsep.fr ☎ 05 34 55 77 00
 Marie Aude Sevaux (JSC) : jsc.mas@hotmail.fr ☎ 06 62 57 30 21
 Romain Bonfillon (FNAIR) : romain.bonfillon@fnair.asso.fr ☎ 04 72 30 12 31
 Christiane Veiniere (AFD) : c.veiniere@afd.asso.fr ☎ 01 40 09 68 57

Vous trouverez des informations sur les revendications des Chroniques & Associés sur www.chroniques-associes.fr

* Le collectif rassemble à ce jour : AFSEP, Amalyste, AIDES, la FNAIR, Jeunes Solidarité Cancer, Keratos, l'AFD, l'AFH. Chroniques associés est un collectif d'associations de personnes touchées par une maladie chronique. Notre objectif est de sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics aux difficultés quotidiennes rencontrées par ces personnes malades.